

EDITORIAL

2016 a été une année riche en événements aussi bien au niveau national que local.

La mise en œuvre de la Garantie Jeunes en avril dernier en a été le moment le plus important. Les Missions locales demandaient la création d'un dispositif de ce genre depuis très longtemps. En 2016, 70 jeunes motivés originaire de tout notre territoire ont pu intégrer la Garantie Jeunes, bénéficier d'un accompagnement renforcé et d'une allocation financière. Pour cette nouvelle action, nous avons été amenés à recruter deux nouvelles conseillères et un assistant administratif.

En 2016, nous avons aussi poursuivi nos efforts pour qu'un maximum de jeunes puissent accéder à l'emploi, et notamment avec la signature de plus d'une centaine de contrats aidés.

En 2016, nous avons aussi étoffé notre réseau d'entreprises partenaires qui est prêt à accueillir des jeunes en stage, à faire découvrir leurs métiers, ou à faire des simulations d'entretiens.

2016 a également été l'année du réel démarrage de Point d'O, notre atelier d'orientation ouvert aux jeunes qui ont besoin de construire leur projet professionnel.

Toute l'action de la Mission locale auprès des 1 100 jeunes qu'elle accompagne a pu être menée grâce à une implication forte de toute l'équipe salariée, grâce à la poursuite des efforts de nos principaux partenaires que sont l'Etat, la Région, la COR, la CCPA et la CCML, et grâce aussi à tous nos partenaires locaux.

2016 s'est terminée en beauté avec la concrétisation d'un vieux projet de plus de 10 ans : le déménagement du siège dans des locaux plus adaptés, plus fonctionnels, et que nous pensons être plus adaptés à l'accueil des jeunes.

Jean-Paul DUPERRAY,
Président de la Mission locale

Innover avec la Garantie Jeunes

Un an déjà...

En avril 2016, nous nous lançons dans l'expérimentation Garantie Jeunes. Nous pouvons vous certifier aujourd'hui que ce nouveau dispositif est sans conteste un des plus approprié aux jeunes que nous accompagnons.

En bref, il permet à des jeunes en recherche d'emploi et sans ressources de bénéficier dans un premier temps d'un « sas » d'un mois où ils travaillent collectivement sur leurs savoir-être, leur outils de recherche d'emploi et ensuite sur la recherche de stage. Puis durant les 11 mois qui suivent, ils sont suivis toutes les semaines et accompagnés dans la progression de leur parcours d'insertion professionnelle.



En contrepartie de cet engagement fort et pour qu'ils puissent se libérer de contraintes de base comme celles de pouvoir manger, dormir sous un toit ou se déplacer, une allocation de 471 € leur est versée chaque mois.

Ce sont plus de 70 jeunes qui ont intégré la Garantie Jeunes en 2016, près de 130 à ce jour et le taux de rupture est très faible. Ils ont tous progressé dans leur parcours, en ont tiré des bénéfices et pour certains sont entrés en emploi.

Nous espérons aujourd'hui que ce dispositif innovant que nous, Missions locales, réclamions depuis des dizaines d'années, va perdurer, sera pérennisé et ouvert à plus de jeunes.

Cette Garantie Jeunes a fortement impacté notre accompagnement. Nous avons embauché 2,6 ETP (2 conseillères à temps plein et un assistant administratif à 0,6 ETP) alors qu'elle mobilise en fait 3,95 ETP.

Décision a été prise collégalement d'impliquer la totalité de l'équipe salariée, des conseillers aux chargés d'accueil, pour animer ou co-animer les ateliers de la Garantie Jeunes.

Cette mobilisation de tous a permis :

- ✘ De libérer du temps pour les conseillères GJ pour les entretiens individuels ou des actions collectives avec les jeunes une fois qu'ils ont terminé le sas. En revanche, les conseillers ont dans l'ensemble dû diminuer leur temps de permanence dans les antennes où ils sont basés.
- ✘ D'éviter le recours à des prestataires payants et de privilégier le travail avec des partenaires locaux ou institutionnels qui souvent comprennent mieux le public que nous accueillons.

S'orienter au Point d'O

Ce nouvel outil mis en place dans notre Mission locale a pour but d'aider des jeunes à construire leur projet professionnel par une suite d'actions collectives et individuelles.

46 jeunes en ont bénéficié en 2016, dont 30 qui étaient ou sont entrés en Garantie Jeunes.

Aujourd'hui, tous les conseillers se mobilisent et orientent des jeunes vers ce service. Ils peuvent constater à l'issue la progression du jeune concernant sa projection et sa motivation voire la validation d'un de ses projets initiaux.

Ce service est essentiel pour certain jeunes qui n'ont pas encore passé l'étape de l'emploi ou de la formation et de jeunes qui se remettent en question vis-à-vis d'une orientation vécue par défaut ou qui ne convient plus. Elle leur donne un minimum d'outils qui les aident à comprendre, à se projeter et à avoir des projets. Elle les aide tout simplement à avoir 'envie'.

Une psychologue indispensable

Présente tous les mercredis matin dans nos locaux à Tarare, Céline BARATON a reçu une vingtaine de jeunes en 2016.

Elle a réalisé 120 entretiens en toute confidentialité, a orienté 9 jeunes vers des services partenaires, et a pu échanger avec les conseillers et apporter son point de vue de professionnelle sur des cas concrets .

Un accès à la formation difficile

L'offre de formation régionale est en pleine évolution avec de profonds changements en cours.

Du coup, les conseillers n'ont pas pu proposer aussi facilement des formations aux jeunes et les jeunes qui ont candidaté ont été retenus encore moins souvent qu'auparavant.

Nous avons constaté qu'un paramètre négatif entrain encore plus qu'avant en ligne de compte : l'éloignement des centres de formation. Des organismes de formation ont plusieurs fois laissé entendre que d'habiter Tarare, Amplepuis ou Thizy leur faisait craindre un décrochage en cours de formation à cause du temps passé dans les transports.

Cet éloignement est également pénalisant pour les jeunes au niveau pécuniaire, car certes ils bénéficient de tarifs préférentiels pour les TER, mais pas au niveau des transports urbains de la Métropole, d'autant que la plupart des organismes de formation sont de l'autre côté de Lyon.

Un équilibre budgétaire préservé

Les comptes 2016 ont été cloturés avec un excédent de 11 054 €.

Le principal poste de dépenses est toujours le personnel qui représente 72 % du total. Il a augmenté en raison des recrutements liés à la Garantie Jeunes mais a été pondéré par les remboursements faits par l'ASP au titre de nos recrutements en contrats aidés.

Les trois autres postes de dépenses significatifs sont :

- ✘ Les loyers immobiliers et mobiliers : 57 525 €
- ✘ Les prestations externes : 38 358 €
- ✘ Les frais de déplacements : 26 128 €
- ✘ Une provision pour risques et charges suite au licenciement en cours

En recettes, l'Etat, la Région et les collectivités ont maintenus leurs financements.

La grande nouveauté est l'apparition d'une subvention pour la Garantie Jeunes, d'un montant de 84 000 €.

Les remboursements ASP ont aussi fortement augmenté car nous sommes passés de 1 à 3 personnes bénéficiant d'un contrat aidé (2 CAE et 1 emploi d'avenir)

L'accompagnement se complique

2016 en quelques évolutions :

	Variation / 2015
Jeunes suivis	+19 %
Jeunes accompagnés	- 5 %
1 ^{er} accueils	- 10 %
Durée moyenne d'accompagnement (en mois)	+ 32 %
Nb de jeunes accompagnés depuis plus de 3 ans	+ 38 %
Nombre d'entretiens	+ 85 %
Entrées en emploi	- 25 %
dont emploi durable	+ 5 %
Alternance	NC
Entrées en formation	-29 %

	Pôle Nord	Equateur	Pôle Sud
Jeunes accompagnés	291	308	358
1 ^{er} accueils	100	146	171

La baisse du nombre de 1^{er} accueils est commune à beaucoup de Missions locales. C'est un sujet qui a été posé sur la table au niveau national par les élus et par les représentations du personnel.

Un autre point partagé aussi par d'autres Missions locales est inquiétant et mérite d'être mis en avant pour analyse : la très forte progression de la durée moyenne d'accompagnement. Il serait intéressant d'en savoir plus sur les raisons de cet allongement de la durée du suivi.

Le nombre d'entrées en formation baisse logiquement car l'offre de formation a été moins importante et réorientée vers des actions qui ne sont plus forcément adaptées à leurs besoins.

La répartition entre pôles reste à l'identique, avec un relatif équilibre entre chaque secteur.

L'augmentation du nombre d'entretiens est le résultat de la mise en œuvre de la Garantie Jeunes, avec l'obligation d'entretiens fréquents quand le jeune n'est pas en situation d'emploi.

Encore plus de numérique

La Mission locale a continué à s'investir dans le numérique, avec :

Une rénovation du parc informatique mis à disposition des jeunes dans les trois principales antennes (Tarare, Thizy et L'Arbresle),



Une action de rénovation du site internet de la Mission

locale effectuée durant l'été par la CJS (coopérative Jeunes Services) mise en place par la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et dans le cadre de laquelle des jeunes mineurs ont créé, fait fonctionner, et dissous une vraie entreprise.

Notre nom de domaine simple et générique => www.missionlocale.org nous assure toujours plus de 60 connexions par jour.

Une numérisation de toutes les informations individuelles des jeunes que nous détenons dans le cadre de l'accompagnement et de leur accès à des dispositifs.

Une mise en ligne sur un CLOUD d'un ensemble de kits composé de documentation, de notices et de formulaires pré-remplis pour tous les dispositifs que nous gérons ou dont nous bénéficions. Cette banque de donnée permet à toute l'équipe de profiter en même temps d'informations mises à jour et de gagner du temps dans la mise en œuvre des procédures.



Le développement de notre présence sur Facebook et Twitter, avec au moins trois articles par semaine sur tous types de sujets pouvant intéresser les jeunes.

Une G.R.H. complexe

La situation a été compliquée en 2016, notamment sur le nord du territoire.

- ✘ Une des deux conseillères a été absente à plusieurs reprises pour raisons de santé.
- ✘ La principale antenne a connu une baisse importante du nombre de premiers accueils et de jeunes accompagnés pendant le 1^{er} semestre.
- ✘ En avril, un conseiller a été licencié et n'a pas pu être immédiatement remplacé.

Elle a également été compliquée à Tarare, où, un des deux postes de conseillers affecté à cette antenne a été occupé par trois personnes différentes, avec des temps de vacances de poste à chaque changement.

Sur le sud du territoire, nous avons dû suspendre temporairement la permanence de Lentilly. Nous avons donc reçu les jeunes de cette zone sur L'Arbresle, avec des déperditions inévitables. La réouverture sur Lentilly est prévue début septembre.

Dernier facteur qui a joué aussi sur l'activité de la Mission locale : l'absence du directeur du 13 septembre 2016 au 27 janvier 2017, avec la mobilisation de l'équipe pour suppléer tant que ce peut dans les relations partenariales et forcément un flou dans le management et l'animation de l'équipe.

L'EAV, un vrai emploi

Le travail de proximité, de mobilisation des employeurs potentiels et de sensibilisation des jeunes sur les emplois d'avenir continue à porter ses fruits.

En 2016, nous avons conclu 52 emplois d'avenir, dont 10 dans le secteur non marchand et 42 dans le secteur marchand.

Dans le secteur non marchand, ce sont encore et toujours les établissements de soins et d'hébergement social qui recrutent le plus, suivis par les collectivités locales. Comme les années précédentes, les plus grandes villes et les communautés de communes ne brillent pas par leur engagement.



Un plan d'actions a été mis en place en interne pour mieux accompagner et suivre les jeunes qui arrivent en fin d'emploi d'avenir sans perspective de

pérennisation. Des entretiens individuels ont été proposés, la transmission des CV de ces jeunes dans notre revue PROFILS envoyée à plus de 800 employeurs 4 fois par an a été systématisée.

Ceci dit, de l'avis des jeunes eux-mêmes, un emploi d'avenir non pérennisé est un fait facilitateur dans leur recherche d'un nouvel emploi.

Les emplois d'avenir nous ont permis de plus de tisser de nouveaux liens avec des entreprises privées ou publiques, ce qui a été un plus important pour la recherche de stages pour la Garantie Jeunes.

Renforcer la cohésion d'équipe

Suite à l'audit / formation mené en 2015 avec le concours de l'AFPI, l'équipe a continué à travailler en collectif et a bénéficié d'un temps fort avec la formation

« Culture Commune » animée par Philippe LABBE.

L'objectif de cette formation était :

- ✦ De permettre aux participants d'acquérir une culture professionnelle partagée sur la base d'une histoire et d'une évolution communes, ainsi que sur des grands enjeux transversaux. Au terme de l'action, les participants ont disposé d'une connaissance suffisante pour mieux comprendre le réseau dans son évolution et qu'ils soient en mesure, ultérieurement, de s'inscrire avec le maximum de bénéfices prévisibles dans d'autres actions professionnalisantes spécifiques.
- ✦ De comprendre l'évolution de la situation des jeunes, dans un ensemble sociétal et la problématique de l'insertion.

Ont été abordés la structuration de la branche professionnelle ML PAIO, le personnalisme et l'éducation populaire, l'analyse du contexte socio-économique, le rapport Schwartz, l'historique des ML PAIO, la Charte de 1990 et les deux Protocoles...

Le travail en collectif a été poursuivi tout au long de l'année en s'axant prioritairement sur la cohésion d'équipe et sur les modalités d'accompagnement des jeunes.

A partir de septembre, une nouvelle action permettant de travailler sur la cohésion d'équipe a été préparée : le départ de toute l'équipe pendant une semaine en Grande-Bretagne pour découvrir les outils mis en place pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes anglais. Cette immersion a eu lieu en février 2017.

Un booster : Profils

Devenu une institution, Profils est toujours élaboré en interne et envoyé 3 fois par an aux employeurs du territoire avec à l'intérieur des CVs anonymés de jeunes et avec des encarts, brèves et flashes spéciaux sur ce que fait la Mission locale, ce qu'elle propose ou ce qu'elle veut mettre en place.

Le siège nouveau est arrivé



Il nous a fallu 10 ans, mais nous y sommes arrivés. Nous avons enfin déménagé dans des locaux beaucoup plus grands et, ce qui est également important, toujours en plein centre de Tarare. Nous sommes allés chercher dans le parc privé si nous pouvions trouver ce qu'il nous fallait et nous avons posé nos valises dans l'ancien office notarial au 22 avenue Charles de Gaulle.

